

Bureau de coordination : MM Daniel BRELAZ Lausanne
Daniel GROSCLAUDE Secteur Nord
Denis DECOSTERD Secrétaire général
Serge VORUZ Secteur Est
Pierre KAELIN Secteur Ouest
Jacques MILLIOUD Secteur Nord
Gilbert BOVAY Secteur Ouest
J.-François THONNEY Secteur Est

PV rédigé par : Mme Valérie Cuénoud Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le Jeudi 14 avril 2004 à 17 heures aux Cullayes**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il cède la parole à Monsieur Jenny, syndic de Villars-Ste-Croix, qui souhaite la bienvenue et présente brièvement sa commune.

Le président nomme deux scrutateurs, Messieurs les Syndics Jenny et Thuillard.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 avril 2004 à Mézières est adopté à l'unanimité sans remarque ni modification.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'Assemblée. Celui-ci est annexé au présent procès-verbal. (Annexe 1)

4. Budget 2005

Monsieur Muheim passe en revue les postes du budget **Affaires Régionales**.

La parole est ensuite donnée à l'assistance à propos du budget Affaires Régionales. Personne ne la demande.

Monsieur Muheim présente ensuite le budget **Promotion économique** et demande à l'assistance si des questions se posent pour ces postes. La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim termine avec la présentation du budget **des groupes et commissions**. Aucune question n'est posée.

Le président soumet au vote des communes présentes le budget 2005.

Le budget 2005 est accepté à l'unanimité des communes présentes.

5. Etude HEG

Monsieur Muheim passe la parole à M. Décosterd. Celui-ci fait un historique de l'étude et résume les documents que les communes ont reçus. Depuis, elles ont eu le temps d'y réfléchir et de poser les questions nécessaires, c'est pourquoi aujourd'hui Monsieur Décosterd ne va pas revenir sur les détails de cette étude.

Trois éléments principaux pour la promotion économique et les communes sont à retenir :

- Ce rapport permet de répondre à la question : De quelle promotion économique la région a-t-elle besoin ?
- Apprendre à connaître la demande des entreprises en matière de terrains et de bâtiments.
- Quels processus à mettre en œuvre ?

La voie générale donnée découle de l'étude par les actions à entreprendre à court, moyen et long termes. Les objectifs soumis à l'approbation des communes permettront d'adopter la politique à suivre et de progresser dans ces actions.

Monsieur Décosterd passe la parole à Monsieur Bolay, président de la commission promotion économique.

Monsieur Bolay poursuit en invitant l'Assemblée à soutenir ce projet. Il donne quelques compléments d'informations, notamment en indiquant que cette étude a permis de clarifier la situation de la région sur le plan économique, mais aussi celle de l'office de promotion économique.

Monsieur Muheim demande si une personne désire prendre la parole sur ce sujet. La parole n'est pas demandée.

Monsieur Muheim profite de saluer les associations de l'ARC et de l'ARGdV qui font partie, avec Lausanne Région, de la Communauté d'Intérêt Centre. Il précise que l'étude HEG a été faite en collaboration avec ces deux régions, représentées dans le groupe de pilotage.

Le président soumet au vote des communes présentes le préavis relatif à cette étude.

Le préavis HEG est accepté à l'unanimité des communes présentes.

6. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance et, invite Monsieur Alain Schoenenberger, chargé de cours de l'Université de Genève et Neuchâtel et fondateur de la société Eco'Diagnostic, à présenter son exposé intitulé « Entreprises, promotion et croissance économique : un regard critique ». Des exemplaires de son exposé sont disponibles à l'office de promotion économique.

Valérie Cuénoud
Avec l'approbation de Monsieur
Gustave Muheim

Annexe : Message du président